**DOSSIER DE SYNTHESE**

Prénom : Julien

Nom : LAY

Formation : DUT MMI 1A

Groupe : B1

Numéro étudiant : 21808546

Matière : M11-06 Communication, Expression

Enseignante : Sylvia GOURION



*Dans ce dossier, je vais tenter de réaliser une synthèse organisée et objective des 4 documents vu en cours :*

* *Document 1 : conférence sur la plateforme TED Les GAFAM, des amis qui nous veulent du bien*
* *Document 2 : des données personnelles très convoitées Le Monde*
* *Document 3 : « Non, ce que vos données décrivent, ce n’est pas vous »*
* *Documents 4 : Extrait de la Bande dessinée sur le Monde, à visionner en cours : Dans l’ombre de la peur, le big data et nous*

*Puis je vais donner un avis dans un paragraphe final sur la question.*

*Ma structure sera la suivante :*

* *Premièrement je vais présenter les 4 documents*
* *Ensuite je vais les comparer et mettre en avant leurs points communs*
* *Enfin je vais donner mon avis sur la question des nouvelles technologies*

Tout d’abord, je vais présenter les documents.

Le premier document est une conférence sur la plateforme TED qui s’intitule « Les GAFAM, des amis qui nous veulent du bien ». On y voit Clément Mabi, un chercheur en Sciences Sociales à l’UTC de Compiègne, nous parler de la relation entre le numérique et la démocratie et de l’ambiguïté de notre relation avec les technologies numériques. Il commence son discours en nous parlant d’Uber en mettant en valeur le fait que cette plateforme nous est utile pour pouvoir rentrer chez nous en Uber mais que ces services peuvent poser certains problèmes. Il parle par exemple du cas des chauffeurs de taxi à qui cela peut poser un problème et il exprime le fait que cela ne nous fait pas forcément changer nos pratiques pour autant. Il cherche par ailleurs à nous montrer que nous sommes conditionnés par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et qu’il serait important de se poser les bonnes questions quant à ce que nous veulent réellement ces grandes structures (par exemple : Les nouvelles technologies de ses structures nous veulent-elles réellement du bien ou alors serait-ce un stratagème pour s’enrichir ?). Clément Mabi évoque aussi le terme de « Tech clash » comme un « retour de bâton » : d’une part il y a de plus en plus de critiques sur les responsables de ces technologies et d’une autre part une exaspération de voir ces géants s’excuser lorsqu’ils font des erreurs qu’ils n’auraient pas dû faire au départ sur certains domaines. Pour étoffer son argument, il prend l’exemple de la fuite de données : l’affaire Cambridge Analityca dans laquelle des données Facebook ont été aspirées puis revendues pour influencer le cours de la campagne électorale américaine (élection de Donald Trump). Il parle aussi d’un référendum sur le brexit, des fakes news (infox), de la surveillance des états et du fait que les Intelligences Artificielles chinoises sont en amélioration. Ensuite, il parle du fait qu’il serait possible de taxer les GAFAM pour éviter que ces entreprises aient le monopole sur pratiquement tout (pour éviter de donner un trop grand pouvoir car elles ont déjà une très grande place dans notre vie aujourd’hui). Il précise en disant qu’en Californie les GAFAM font exploser le marché de l’immobilier et font rendre inaccessibles les propriétés de ceux qui été là avant ces géants de la tech. Il parle aussi d’une critique d’un des salariés de GAFAM : le créateur du bouton like qui a regretté son invention après l’avoir réalisé ou encore d’un cadre de Facebook qui interdirait à ses enfants d’utiliser un réseau social car il en connait les fonctionnements et ne souhaite pas qu’ils y accèdent ou encore un affaire d’une salarié de Google qui a publié un lettre ouverte pour dénoncer un projet de l’entreprise : Dragonfly dont l’idée était de faire une déclinaison de Google au demande du gouvernement chinois (version censurée de Google). Il explique que ses exemples nous montrent que nous avons du pouvoir sur l’avenir de l’innovation : il faut un regard sur les technologies (accepter la critique sociale des utilisateurs de la technologie pour évoluer), il faut valoriser des alternatives (expérimentations auprès des communs numériques (développé par des communautés de pratique comme Wikipédia, OpenStreetMap,…)), il faut encourager la mise en place de valeurs éthiques dès la conception des technologies.

Le second document est un article de Valérie Segond, publié le 28 mai 2017 qui s’intitule « Des données personnelles très convoitées ». Comme son titre le signale, ce texte évoque le marché de la donnée dans le monde. Ce marché est qualifié de « pétrole du 21ème siècle » car il a rapporté 300 milliards d’euros en 2016. On trouve par exemple le fait que des entreprises se partagent les données entre elles (comme Whatsapp et Facebook ici) pour pouvoir les utiliser par la suite. On parle donc ici de « collecte massive » de l’information. Ce document évoque aussi les termes de « opt-in » et « oup-out » qui signifient respectivement que l’utilisateur peut cocher chacune des cases avant de pouvoir valider (et il peut modifier les cases en 1 clic à n’importe quel moment) et qui signifie que l’utilisateur constate des cases pré cochées. Nous sommes maintenant passé du « opt-out » (cases pré cochées) au « opt-in » (utilisateur qui choisit selon son consentement). Cette fonctionnalité est rendue obligatoire aux collecteurs, aux annonceurs, aux e-mailers, aux acheteurs d’espaces optimisés, aux éditeurs de logiciels, … Le terme de « data brokers » est aussi évoqué. Il s’agit de ceux qui agrègent des fichiers et bases disparates pour vendre des profils à des sociétés. On peut aussi voir dans le texte que les GAFAM surveillent les données : car ils représentent 95% du marché de la data dans le monde. Le texte montre aussi que « Google sait ce que les gens cherchent », « Facebook sait ce que les gens aiment » et « Amazon sait ce que les gens achètent ». Le « CMR onboarding » représente le fait de prendre des données d’un utilisateur (trajets, données physiques, …) et de les regrouper sous 1 seul identifiant. Les entreprises veulent nous suivre physiquement (en magasin). Ce texte évoque aussi le bloqueur de pub mis en place en conséquence à tout cela : AdBlock. Ce texte évoque aussi l’entreprise Zettafox qui se sert des profils d’utilisateurs pour faire de « l’analyse prédictive ». Enfin, un participant de Zettafox dit que « empêcher la prédiction des profils, c’est empêcher l’IA de développer un algorithme de prédiction ».

Les 3ème et 4ème document sont respectivement un passage de BD s’intitulant « Dans l’ombre de la peur, le Big Data et nous » de Michael Keller et Josh Neufeld et un interview du 30 mars 2017 par Damien Leloup sur cette même BD. Les sujets évoqués y sont multiples et je vais tenter de les énumérer. Premièrement, Gmail est accusé d’analyser du contenu de recherches de mots-clés qui permettrait de faire des publicités ciblées. Il y a donc eu une affaire avec Google qui disait qu’il fallait le présentement de l’utilisateur avant. Cela pose donc réellement la question de la vie privée. Un terme important est évoqué : « la théorie du dévoilement » qui exprime comment la pression sociale peut influer sur la perception de ce qui relève de la vie privée. On constate aussi l’affaire de Liz Fuguerra qui a eu un face à face avec Google en 2004 qui n’a pas abouti à ce qu’elle souhaitait à ce sujet. Les 2 auteurs évoquent aussi Dan Geer avec la « question d’hier, d’aujourd’hui et de demain » : hier correspond à l’analyse des données déjà trouvées, aujourd’hui correspond à l’analyse quotidienne (la boîte noire d’une voiture par exemple) et demain correspond à changer les modes de fonctionnement avec des robots et donc par conséquence les tarifs des consommateurs. Ils évoquent aussi Scott Peppet « quand quelqu’un a dévoilé ses données personnelles, ça devient stigmatisant de ne pas dévoiler les siennes ». Les entreprises s’aident entre elles dans la récolte de données car en assemblant des petits bouts de données, on peut quasiment retracer la vie entière d’une personne. Ils énoncent aussi Paul Ohm avec « La base des données de l’apocalypse » ainsi que Danah Boyd qui dit qu’on cherche souvent à se mettre en avant en exagérant pour avoir des retours qui sont comme ce que nous souhaitons entendre de nous par les autres (comme une sorte de « faux-self »). Une question se pose aussi sur le sujet de la politique de confidentialité des entreprises privées : les 2 auteurs évoquent que les entreprises ne sont limitées (au niveau du droit) que par les termes de leur politique de confidentialité contrairement à celles du gouvernement. La question se pose aussi sur le fait d’accéder à des offres promotionnelles en échange de données personnelles. Ils se demandent aussi si le fait d’avoir des objets connectés sur soi peut sauver des vies (comme par exemple dans un accident de voiture avec un capteur qui empêcherait d’avoir des accidents) mais qui fait que tout le temps il y ai des collectes de données sur nous. L’extrait fini sur une phrase marquante qui est la suivante : « Ce que vous dites sur vous n’est pas intéressant mais ce que vous êtes, ce que vous faites l’est beaucoup plus ».

Maintenant, je vais tenter des comparer ces documents et de mettre en avant leurs points communs.

Globalement, nous pouvons constater que ces documents expriment une vision de danger imminent et de peur quant à l’avenir sur nos technologies. Nous pouvons constater par exemple le terme de GAFAM qui revient souvent dans les documents 1 et 2 et qui est exprimé de manière à montrer la puissance que ces entreprises représentent aujourd’hui. Ces documents 1 et 2 sont aussi une manière de les dénoncer et de montrer qu’il est encore temps de réagir face à cela avant qu’il ne soit trop tard. De plus, du fait que ces questions posent beaucoup de débats, nous pouvons constater que la question du légal est présente dans chacun des documents : dans le document 1 avec par exemple l’affaire Cambridge Analytica, dans le document 2 avec l’entreprise Zettafox et dans les documents 3 et 4 avec l’affaire de Google et de Liz Figuerre ou encore le sujet de la politique de confidentialité. Nous pouvons aussi voir que le marché de la donnée représente une part très importante de notre vie aujourd’hui : dans le document 2 on parle de 300 milliards d’euros de bénéfices en 2016 et donc d’une collecte immense de nos données. Ce qui nous emmène à la question de la sécurité sur nos données. Dans le document 1 est évoqué par exemple la question de la sécurité immobilière car les GAFAM peuvent empêcher certaines personnes d’habiter chez eux, ou encore l’inventeur du bouton dislike qui regrette son invention, un des cadres de Facebook qui empêche ses enfants d’utiliser le réseau social, ou encore dans le document 2 les concepts « d’opt-in » et « d’opt-out » qui ont dû être changé à la demande des utilisateurs, dans les document 3 et 4 l’affaire de Gmail avec Google sur le consentement des utilisateurs sur leur vie privée. Tous ces exemples posent une réelle question sur le sujet de la sécurité de nos données actuellement. Par ailleurs, nous pouvons constater beaucoup de nouveaux termes émerger de ces documents. Par exemple le terme de « Tech clash » dans le document 1, « opt-in », « opt-out », « CMR onboarding » dans le document 2, « la théorie du dévoilement » ou encore « la question d’hier, d’aujourd’hui et de demain » dans les deux derniers documents. Cela montre que nous sommes encore en pleine évolution sur le sujet des nouvelles technologies et qu’il est important d’être acteur et donc d’avoir une bonne connaissance des sujets auxquels nous faisons actuellement face. En conséquence à toutes ces avancées et ces prises de décision des entreprises, beaucoup de « révoltes » ont été constaté comme par exemple dans le document 1, Clément Mabi évoque que nous pourrions essayer de taxer les GAFAM pour éviter que ces entreprises ne nous contrôlent totalement. Il évoque aussi les 3 exemples de révolte des participants aux GAFAM : l’inventeur du bouton dislike qui regrette son invention, le cadre de Facebook qui interdit les réseaux sociaux à ses enfants ou encore la lettre ouverte du salarié de Google sur le sujet de la déclinaison de Google au gouvernement chinois. Nous pouvons aussi constater des révoltes dans le document 2 car le CNIL contrôle les datas brokers, aussi le cas de la création de AdBlock pour bloquer les publicités ou encore le cas de Zettafox qui fait débat. Dans les documents 3 et 4 avec les nombreuses informations et les nombreuses personnes qui viennent parler à ce sujet avec les 2 auteurs de la BD. En bref, ces documents sont utiles non seulement pour informer ceux qui les consultent de la situation actuelle des nouvelles technologies mais aussi pour faire passer un message : se méfier des nouvelles technologies qui sont en train de prendre place dans notre société mais aussi d’être acteur à son changement. On constate donc que ces documents sont réellement un moyen de communication d’opinion à ce sujet et donc qu’ils occupent une place très importante dans l’évolution de notre manière de penser et donc dans le futur de notre société.

Enfin, je vais parler de mon avis sur la question.

Selon moi, les nouvelles technologies montrent que nous avons évolué. Elles sont, d’une part, très gratifiantes car l’histoire nous a montré qu’à force d’expérimenter et de créer de nouvelles choses nous avons su créer de nouvelles méthodes et de nouveaux concepts qui nous servent dans la vie quotidienne mais, d’autre part, elles sont aussi un danger car nous ne contrôlons pas réellement toutes ces nouvelles technologies et le problème de l’éthique se pose. Je pense par exemple au cas des GAFAM exprimé précédemment qui contrôlent la plupart des technologies que nous utilisons et qui fait encore beaucoup débat aujourd‘hui. De plus, le sujet de l’Intelligence Artificielle m’intéresse beaucoup. Je ne connais pas entièrement son fonctionnement (ce qui est plutôt normal) mais je me pose beaucoup de questions à son sujet notamment d’un point de vue éthique car encore une fois ces technologies sont très bénéfiques pour nous mais serait-il possible que nous arrivions à un point de non-retour où les nouvelles technologies auraient tellement appris de l’humain qu’elles n’auraient même plus besoin de lui pour continuer à se développer ? Enfin, je pense aussi que la transparence doit être de mise dans les prochaines années car il y a beaucoup trop de débats au sujet de ces nouvelles technologies et si les sujets ne deviennent pas accessibles à tous, je pense qu’il y aura sans cesse des malentendus et des révoltes et cela peut devenir embêtant si d’importantes révoltes se mettent en place.